

Acheter une maison avec ses parents

Par antho3434, le 11/09/2013 à 17:31

Bonjour,

les parents de ma conjointe envisagent l'achat d'une villa avec un tres grand terrain (constructible).

Je souhaiterai me joindre a eux en apportant des fonds (moi et leur fille) (environ 25%) afin de diviser le terrain et d y construire notre villa. (ils sont bien entendu d'accord).

Leur 2eme fille ne veut tirer aucun profit de notre " affaire".

Comment procéder pour acquérir et diviser cette propriété sans soucis?

J éspère avoir été assez clair dans la formulation de ma question.

Merci